

## Création d'activité en territoire rural

### Module 1. L'émergence : de l'idée au projet

Du 3 au 6 novembre 2014

#### Objectifs :

Structurer ses idées :

- Vérifier la cohérence de son projet personnel
- Définir et formaliser le projet
- Observer et comprendre le territoire d'implantation de son projet
- Définir comment et avec qui construire le projet afin qu'il soit soutenu localement
- Structurer son offre dans le marché et la positionner sur son territoire.

#### Public concerné :

Créateur ou repreneur d'activité, salarié ou non, en avant-projet, en cours de projet.

#### Programme de formation :

**4 jours de formation collective à l'AFRAT**  
*Du 3 au 6 novembre 2014 soit 4 jours en centre*

- Adéquation projet de vie / projet professionnel
- Etapes de la création d'activité
- Définir l'idée
- Formaliser le projet
- Démarche territoriale et visites de terrain
- Méthode d'analyse de son territoire et de son environnement
- Organisation de collecte d'informations
- Visites de terrain, rencontres avec des professionnels

#### **Méthode**

- Apports théoriques, visites de terrain, échanges entre créateurs d'activité
- Grilles d'analyse, guides, outils de formalisation du projet, jeux pédagogiques
- Les + de la formation
- Accompagnement par des experts et professionnels en activité
- Appui du réseau des anciens stagiaires de l'AFRAT et de professionnels en activité
- Des valeurs basées sur l'écoute, la cohérence et la maîtrise du territoire rural

**Responsable pédagogique :** Mélanie Durdux

**Durée de la formation :** 28 h réparties sur 4 jours

#### Lieux de la formation :

Centre AFRAT, Autrans, Vercors Nord

**Tarifs et financements :** Coût du module complet : 336 €.

Prise en charge financière de la formation / rémunération, suivant votre statut.

N'hésitez pas à nous contacter.

## Création d'activité en territoire rural

### Module 2. Définir votre offre dans votre environnement

Les 7, 10, 12, 13 et 14 novembre 2014

#### Objectifs :

Pérenniser son projet :

- Connaître les grandes tendances et les acteurs du marché
- Construire son offre dans le marché défini et la positionner sur son territoire
- Intégrer votre projet de création dans le contexte socio-économique de votre territoire
- Elaborer son plan d'action commerciale et de communication
- Distinguer les supports adaptés à son activité et une stratégie marketing définie
- Identifier et optimiser le cadre et le statut juridique de votre projet de création

#### Public concerné :

Créateur ou repreneur d'activité, salarié ou non, en avant-projet, en cours de projet ou après lancement.

Programme de formation : Pas à pas la structure de votre projet prend forme.

**5 jours de formation collective à l'AFRAT**  
Les 7/10/12/13/14 novembre 2014 - soit 35 h

- **Positionner l'offre sur son territoire**
  - Etude et analyse de son marché
  - Mix Marketing (produit, prix, distribution commercialisation)
- **Définir des objectifs commerciaux et de communication réalistes**
  - Stratégie commerciale
  - Identifier et différencier les médias, vecteurs, supports. Définir un message clair
- **Identifier et optimiser le cadre et le statut juridique de votre projet**
  - Les aspects juridiques et sociaux
  - Les conséquences fiscales et patrimoniales du choix du statut

#### Méthode

- Apports théoriques, échanges entre créateurs d'activité
- Grilles d'analyse, guides, outils de formalisation du projet, jeux pédagogiques
- **Les + de la formation**
  - Accompagnement par des experts et professionnels en activité
  - Appui du réseau des anciens stagiaires de l'AFRAT, et de professionnels en activité
  - Des valeurs basées sur l'écoute, la cohérence et la maîtrise du territoire rural

Responsable pédagogique : Mélanie Durdux

Durée de la formation : 35h réparties sur 5 jours

#### Lieux de la formation :

Centre AFRAT, Autrans, Vercors Nord

Tarifs et financements : **Coût du module complet : 420 €**

Prise en charge financière de la formation, suivant votre statut. N'hésitez pas à nous contacter.

## Création d'activité en territoire rural

### Module 3. Faisabilité économique du projet

Les 17 au 21 novembre & le 28 novembre 2014

#### Objectifs :

Validé son projet

- Formaliser son plan d'affaire
- Définir un plan d'action pour la mise en œuvre de votre projet
- Confronter votre projet à des professionnels (créateurs, experts, etc...)

#### Public concerné :

Créateur ou repreneur d'activité, salarié ou non, en avant-projet, en cours de projet ou après lancement

Programme de formation : Finalisation du projet

**5 jours de formation collective à l'AFRAT**  
*Du 17 au 21 novembre 2014 - soit 35 h*

- **Evaluer la faisabilité de votre projet**
- **Le prévisionnel financier**
  - Le bilan prévisionnel
  - Le compte de résultat prévisionnel
  - Les amortissements
  - La trésorerie
- **Démarches , installation** (locaux, assurance, personnes ressources...)
- **Formalités de création** (CFE, etc...)

**Validation avec la collaboration d'un jury de professionnels**  
*Le 28 novembre 2014 - soit 7 h*

- **Présentation du projet devant un jury de professionnels**

#### **Méthode**

- Apports théoriques, visites de terrain, échanges entre créateurs d'activité
- Grilles d'analyse, guides, outils de formalisation du projet, jeux pédagogiques
- **Les + de la formation**
  - Accompagnement par des experts et professionnels en activité
  - Appui du réseau des anciens stagiaires de l'AFRAT et professionnels en activité
  - Des valeurs basées sur l'écoute, la cohérence et la maîtrise du territoire rural

Responsable pédagogique : Mélanie Durdux

Durée de la formation : 42 h réparties sur 6 jours

Lieux de la formation : Centre AFRAT, Autrans, Vercors Nord

Tarifs et financements : **Coût du module complet : 504 €** Prise en charge financière de la formation / rémunération, suivant votre statut. N'hésitez pas à nous contacter.